

01-05-2017 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 1^{er} mai 2017, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents les conseillers suivant:

Siège #1: Monsieur Gilbert Gauvin
Siège #2: Monsieur Richard Fournier
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4: Vacant
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon
Absent:
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Est également présent, les membres du conseil jeunes et son maire de l'école Ste-Marie de Sayabec suivants;

Siège #1: Monsieur Josh Desjardins
Siège #2: Madame Justine Asselin
Siège #3: Madame Rosalie Poirier
Siège #5: Madame Réa Couillard
Absent:
Siège #4: Madame Maya Caron
Siège #6: Madame Anne-Frédéric Roy

Tous formant quorum sous la présidence des maires Messieurs Jean-Paul Bélanger et Alexis St-Pierre. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Bélanger et St-Pierre déclarent la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 3 et 19 avril 2017
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) MTMDET - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
 - b) MTMDET - Guignolée
6. Invitations
 - a) -----
7. Demandes de don et d'appui
 - a) Camp musical de lac Matapédia
 - b) Moisson Vallée Matapédia
 - c) École secondaire Armand St-Onge
8. Bilan annuel – Conseil jeunes et son maire
9. Dépôt des états financiers 2016
10. Soumission – Bois de chauffage 2017-2018
11. Soumission – Projet de réaménagement Bibliothèque
12. Travaux révisés TECQ programme 2014-2018
13. Dérogation mineure de Sylvain Aubut
14. Nomination des officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme
15. Suivi de dossiers
16. Divers: a) b) c) d)
17. Questions de l'assemblée
18. Levée de la réunion

65-17

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: mention spéciale, chansonnier, médiaposte offre d'emploi. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

66-17**Adoption des procès-verbaux**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que les procès-verbaux du 3 et 19 avril 2017 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Correction: la date du procès-verbal de la réunion spéciale n'est pas le 3 avril mais plutôt le 19 avril. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

67-17**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre et Rosalie Poirier et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Boulangier Jessy, #1025781, remb. essence	13.00
Petite caisse, remb. fact. médiaposte et carte cell (remp. Chèque 890 et 925)	86.85
Joubert Marc-André, remb. fact. musée	378.93
Ent. Clermont Gauvin, déneigement post-saison 2015	291.36
Hydro-Québec, #679301513553, éclairage public	184.20
Télus, 5361347, centre P. É. St-Pierre au 4 avril	78.65
Télus, 5363101, camping au 10 avril	65.65
Bélangier Jean-Paul, #82, dépl. Amqui (MTMDET 20 avril)	28.80

COMPTES NON PAYÉS

Alliance 9000, #9866-9897, publicité et renouvellement bottin	422.70
André Roy, #7768, éclairage public (poteau 71)	112.81
Bonichoix, #577867, articles divers	60.26
Boulangier Alain, #4 ^{ième} vers. déneigement cours mun.	505.89
Boulangier Alain, déneigement cours mun. (hors contrat 11.5h)	925.55
Clérobéc, #11919-12098-12251-12267-12278-12481, matériels divers	404.41
Conciergerie d'Amqui, #134182, 3 collectes d'avril 2017	1 149.04
Exc. Marcel Perreault, #4455, pelle enlever neige écoulement eaux fossés	149.47
Fond d'information sur le territoire, #201700615291, mutation	12.00
Groupe CCL, #140785, fourniture bureau (livre de PV)	657.67
Joubert Marc-André, remb. fact. musée	135.68
Lagacé Jean-Pierre, #2, 2 ^{ième} vers. contrat convoyeur fournaise	2 500.71
MRC Matapédia, #17544-17562-17582-17594-17610 #17628-17659-17675-17692, quotes-parts et répart. Div.	38 140.02
Petite caisse, remb. 2 médiaposte (comité centenaire et dér min)	61.40
SNC-Lavalin, #1300057, hon. mise à niveau champ d'épuration	6 553.58
Ent. Clermont Gauvin, 6 ^{ième} vers déneigement chemin	17 596.47

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 5a de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population que suite à la reddition de compte pour l'année 2016, le MTMDET accorde un montant de 77 978\$ dans programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2017.

Au point 5b de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population que le MTMDET accepte que la municipalité fasse une levée de fond pour la Guignolée 2017 devant la résidence située au 62, rue Principale. Un formulaire doit être complété 45 jours avant l'événement et des exigences du MTMDET seront à prendre en considération.

68-17**Camp musical du lac Matapédia**

Proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas fasse un don de 75\$ au Camp musical du lac Matapédia dans le cadre de leur campagne de financement: Quadruplez votre don. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 7b de l'ordre du jour, j'informe le conseil que Moisson Vallée Matapédia demande une contribution financière et un responsable afin d'amasser des sommes d'argent pour venir en aide aux gens dans le besoin. La municipalité ne fera pas de don et aucun il n'y a aucun représentant.

Au point 7c de l'ordre du jour, j'informe le conseil que Multi-Valls a été mis sur pied à l'École secondaire Armand-St-Onge afin de favoriser le développement du plein potentiel des élèves. Le volet langue (espagnol) veut ajouter un camp linguistique de 2 semaines à Cuba et il demande la collaboration des municipalités. Le conseil refuse la demande.

69-17

Bilan annuel – Conseil jeunes et son maire

Proposé par Josh Desjardins et résolu que le conseil jeunes et son maire dépose leur bilan annuel 2016-2017. Messieurs les maires demandent à chaque conseiller et conseillère présents s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

70-17

Dépôt des états financiers 2016

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que la directrice générale dépose le rapport financier pour l'année 2016 en cette réunion. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

71-17

Soumission – Bois de chauffage 2017-2018

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal accepte la soumission des Entreprises Clermont Gauvin au coût de 115\$/corde de bois plus les taxes applicables, transport compris pour 100 cordes de bois dont l'essence principale est du bouleau, de l'épinette rouge et de l'érable. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

72-17

Soumission – Projet de réaménagement Bibliothèque

Proposé par Richard Fournier et résolu par le conseil municipal que suite au projet de réaménagement de la bibliothèque de Saint-Cléophas, la soumission de Couvre-planchers Fillion au coût de 4 016.06\$ plus les taxes applicables est acceptée. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

73-17

Travaux révisée programme TECQ – 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité:

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

74-17

Dérogation mineure – Sylvain Aubut

CONSIDÉRANT que le CCU a accepté la demande de dérogation mineure de monsieur Sylvain Aubut situé au 62, rue Principale (lot 4 347 651), concernant le désir de construire un bâtiment accessoire (garage);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas n'a aucune objection et est en accord avec la décision du CCU. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

75-17

Nomination des officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme

Attendu que la municipalité de Saint-Cléophas a décrété par règlement qu'un officier municipal serait responsable de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable;

Attendu que la municipalité de Saint-Cléophas et la MRC de La Matapédia ont conclu une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia;

Attendu qu'en vertu de ladite entente intermunicipale la municipalité doit nommer par résolution les officiers responsables de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable;

En conséquence, il est proposé par Gilbert Gauvin et résolu de nommer Karine-Julie Guénard, Vincent Aubin, Samuel Larouche et Jocelyn Couturier comme officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme municipaux et de tout autre règlement applicable et à signer tous les documents liés à ces règlements.

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 15 de l'ordre du jour:

Suivi de dossier des élus

Gilbert Gauvin:	Nivelage à faire sous peu.
Richard Fournier:	Rien pour ce mois-ci
Roland St-Pierre:	Rien pour ce mois-ci
Normand St-Laurent:	Absent
Réjean Hudon:	Rien pour ce mois-ci

Jessy Boulanger: Le galonnage du mois de mars est de 1 310 litres par jour par résidence. IL y a eu diminution de consommation d'eau à partir du 15 avril, possiblement que les gens qui faisaient couler l'eau l'hiver ont cessés de le faire. Il y a une fuite dans le réservoir, c'est pourquoi j'ai dû interrompre l'eau dimanche de 21h à 5h lundi matin. Il va falloir vider une cellule dans le réservoir pour savoir où est la fuite.

76-17

Nivelage des rangs

Proposé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise Gilbert Gauvin et Jessy Boulanger à faire le nivelage des rangs à chaque fois qu'il en sera nécessaire, et ce, durant toute la saison 2017. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

77-17

Mention spéciale

Considérant que Maude-Arianne Tardif, étudiante à la Polyvalente de Sayabec et citoyenne de Saint-Cléophas, a participé au concours Secondaire en spectacle;

Considérant que Maude-Arianne Tardif a remporté Secondaire en spectacle locale et régionale et que cette place lui permettra de représenter le Bas-St-Laurent au Panquébécois 2017 qui aura lieu à Sorel-Tracy en Montérégie du 1^{er} au 4 juin prochain;

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas lui remettre un certificat de reconnaissance et lui souhaite une belle continuité dans sa carrière. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

78-17

Chansonnier

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise Normand St-Laurent à contacter Alain Lapierre afin qu'il anime l'ouverture du Camping qui aura lieu le 24 juin prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

79-17

Médiaposte - offre d'emploi - Camping

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas mandate et autorise la directrice générale à faire parvenir un médiaposte à chaque adresse civique afin d'engager 2 personnes comme journaliers(ères) au camping du 19 juin au 8 septembre 2017. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

80-17

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt heures dix minutes (20h10). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.